



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Année marquante pour RIDEAU et l'histoire du spectacle : 2007 prend fin avec la publication des Actes du 1^{er} Forum national sur la diffusion des arts de la scène

Montréal, le 12 décembre 2007 – Le Réseau indépendant des diffuseurs d'événement artistiques unis (RIDEAU) a publié aujourd'hui, les Actes du 1^{er} *Forum national sur la diffusion des arts de la scène*. Rappelons que c'est à l'initiative de RIDEAU que s'est tenu en septembre dernier, ce Forum qui a rassemblé 275 participants, membres de RIDEAU, professionnels des arts de la scène et représentants des instances gouvernementales et paragouvernementales.

Dix ans après l'adoption par le gouvernement du Québec de la Politique de diffusion des arts de la scène, *Remettre l'art au monde*, ce premier exercice de réflexion et d'évaluation a permis de faire la lumière sur les visions partagées par l'ensemble du milieu du spectacle et d'identifier les zones à éclaircir pour mieux envisager l'avenir des arts de la scène. La publication des Actes du Forum constitue donc un jalon historique important d'où on verra pointer les enjeux des prochaines années en diffusion du spectacle.

Les Actes du Forum permettent de constater que la **reconnaissance de la fonction de diffusion** et de sa place essentielle dans la rencontre entre une œuvre et un public est maintenant acquise. Le diffuseur est l'expert en diffusion des arts de la scène dans son environnement. La direction artistique qu'il pratique est un aspect fondamental de cette profession dont le rôle social ne demande qu'à être précisé. Le principal défi consiste maintenant à réunir les conditions pour un exercice optimal de cette profession. Notons que le diffuseur a maintenant sa charte des compétences, éditée en 2007 par le Conseil en ressources humaines du secteur culturel (CRHSC).

Autre constat, **les réseaux de diffusion des arts de la scène constituent un acquis à consolider**. Leur contribution aux multiples aspects de la diffusion est indéniable. En effet, la portée d'un réseau est beaucoup plus vaste que l'organisation de tournées de spectacles. L'action des réseaux de diffusion se décline de multiples façons. Lieux de mise en commun de ressources, centres de discussion, de formation ou d'échanges entre gens qui ont les mêmes préoccupations, certains réseaux se forment autour d'une discipline, d'autres répondent à des logiques géographiques. Tous assurent une circulation d'information et la qualité de l'offre de spectacle sur l'ensemble du territoire. Cependant, force est de constater que les réseaux, à l'instar des organismes de diffusion, ont des besoins pressants tant en matière de professionnalisation que de maintien, voire d'accès à des ressources humaines qualifiées.

Proche parent du **développement de public**, la notion de médiation culturelle – un concept qui vise à construire des ponts entre les citoyens et la culture – gagne du terrain et s'impose maintenant dans tous les champs de préoccupation et d'action des créateurs, producteurs et diffuseurs. Si cette réalité est déjà bien établie chez la majorité de ces derniers, les diffuseurs souhaitent pouvoir aller plus loin. Développer de nouveaux publics, certainement, mais l'un des grands défis consiste aussi à les fidéliser.

La nécessité d'assurer l'**accessibilité des jeunes à la culture et aux arts** fait consensus dans le milieu culturel et ce consensus s'est de nouveau exprimé lors du Forum. Depuis 2004, la gestion du principal programme de soutien aux sorties culturelles des élèves du Québec relève du ministère de l'Éducation. La réappropriation par le milieu culturel du lien entre culture et éducation est unanimement souhaitée ainsi que la reconnaissance du rôle et de l'expertise des diffuseurs en la matière.

Bilan et perspectives

Le développement de la diffusion au cours des 10 dernières années a connu des percées considérables mais il repose sur des acquis fragiles, faute d'un soutien public adéquat et conséquent aux orientations de la politique de diffusion des arts de la scène *Remettre l'art au monde*. La récente création d'une Direction de la diffusion au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine donne espoir de voir la situation s'améliorer. Pour l'année 2008, RIDEAU souhaite que diminue le décalage entre les objectifs de la politique, les fonds alloués à la diffusion et les programmes de financement. L'état actuel des choses à ce chapitre constitue une menace réelle, non seulement pour les organismes et les professionnels de la diffusion, mais aussi pour les créateurs et pour les citoyens.

Le Forum national sur la diffusion des arts de la scène s'inscrivait au cœur d'une année fort active pour l'équipe de RIDEAU et les membres de l'association. L'année 2007 s'ouvrait autour des 20 ans de la Bourse RIDEAU, devenue le plus important marché francophone des arts de la scène en Amérique. De plus, en mai dernier, RIDEAU se voyait l'hôte d'une centaine de diffuseurs d'ici et d'ailleurs lors d'une journée d'échange portant sur divers aspects de la diffusion, inscrite au *Off* de l'événement *IETM Montréal 2007*. Toujours en 2007, RIDEAU participait, en lien avec le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, à un exercice de révision du programme québécois de soutien à la diffusion des arts de la scène. RIDEAU souhaite, à l'issu des travaux de ce comité, que soient actualisés les critères d'attribution du soutien ainsi qu'une révision des montants alloués à la diffusion des arts de la scène.

C'est donc dans un processus continu de veille que RIDEAU amorcera l'année 2008. Le réseau, fort de ses 144 membres, entend bien continuer à œuvrer à la reconnaissance de la diffusion, enjeu majeur pour les artistes et le public. Sans le travail des diffuseurs et des réseaux de diffusion, le public n'aurait pas accès à l'offre artistique. Il va de soi que l'on se doit d'être à l'écoute des besoins que cela génère si l'on souhaite maintenir l'accès des publics aux arts de la scène, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Le document *Actes du 1^{er} Forum national sur la diffusion des arts de la scène* est disponible au www.rideau-inc.qc.ca

-30-

Source : Marlène Morin
(514) 598-8024 poste 224
mmorin@rideau-inc.qc.ca